

Cote du document: EB 2010/101/R.12  
Point de l'ordre du jour: 8  
Date: 11 décembre 2010  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Cadre stratégique du FIDA 2011-2015

**Ouvrer pour que les populations rurales  
pauvres améliorent leur sécurité alimentaire,  
augmentent leurs revenus et renforcent  
leur capacité de résistance**

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Henock Kifle**

Responsable principal des stratégies de  
développement  
téléphone: +39 06 5459 2021  
courriel: [h.kifle@ifad.org](mailto:h.kifle@ifad.org)

##### **Kevin Cleaver**

Vice-Président adjoint, responsable des  
programmes  
téléphone: +39 06 5459 2419  
courriel: [k.cleaver@ifad.org](mailto:k.cleaver@ifad.org)

#### Transmission des documents:

##### **Liam F. Chicca**

Fonctionnaire responsable des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2462  
courriel: [l.chicca@ifad.org](mailto:l.chicca@ifad.org)

Conseil d'administration — Cent unième session  
Rome, 14-16 décembre 2010

---

Pour: **Examen**

## Table des matières

Résumé	ii
I. Introduction	1
II. Le nouveau contexte du développement agricole et rural: pauvreté rurale, moyens de subsistance, dégradation des ressources, changement climatique et transformation des marchés	1
III. Persistance de la pauvreté rurale au niveau des ménages	5
IV. La nouvelle architecture mondiale de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et l'avantage comparatif du FIDA	8
V. Le Cadre stratégique: objectif général, objectifs stratégiques, réorientation, domaines d'intérêt thématiques, résultats et produits	11
VI. Principes d'action	17
VII. Mise en œuvre du Cadre stratégique	25
VIII. Conclusions	27

## Résumé

1. Le présent document contient le quatrième Cadre stratégique du FIDA, qui couvrira la période 2011-2015. Il examine l'orientation stratégique, l'objectif général et les objectifs stratégiques, ainsi que les domaines d'intérêt thématiques du Fonds. Il présente aussi les principes d'action qui guideront les opérations du FIDA et les instruments organisationnels que le Fonds utilisera pour mettre ce cadre en œuvre.
2. Compte tenu de l'évolution du contexte mondial, le nouveau cadre, inspiré par une vision dynamique du développement rural, apporte quelques modifications importantes à l'orientation stratégique du FIDA. Il remanie aussi l'objectif général du Fonds tout en conservant, avec quelques modifications ou ajouts, la plupart de ses domaines d'intérêt thématiques et principes d'action actuels. Ce cadre ne prévoit pas de revoir la mission unique du FIDA, à savoir améliorer la sécurité alimentaire et œuvrer pour que les populations rurales, femmes et hommes, se libèrent de la pauvreté. Il invite plutôt le Fonds à tirer parti de son mandat et de ses avantages comparatifs dans certains domaines pour avoir un impact plus fort et plus durable sur la pauvreté rurale.
3. Le présent cadre tient compte du nouveau contexte mondial, qui est caractérisé, d'une part, par la persistance d'une pauvreté rurale généralisée touchant près d'un milliard de personnes qui vivent en milieu rural avec moins de 1,25 USD par jour, et, de l'autre, par d'importants facteurs de changement: la diversité croissante des moyens de subsistance ruraux, l'aggravation de la dégradation des ressources naturelles et des risques posés par le changement climatique; l'importance économique croissante de l'agriculture du fait de la progression de la demande de produits alimentaires, de biocarburants et d'autres biens et services agricoles; la hausse et l'instabilité accrue des prix des denrées alimentaires; et l'accroissement des investissements du secteur privé dans l'agriculture.
4. Dans ce contexte en pleine évolution, en raison de multiples facteurs, les ménages et les personnes vivant en milieu rural restent pauvres et ne disposent pas des moyens nécessaires pour faire face aux risques nouveaux ou saisir les occasions inédites qui se présentent. Ces facteurs sont de nature très diverse: l'insuffisance et l'insécurité de l'accès aux ressources naturelles et de leur contrôle, surtout pour les femmes rurales; la dégradation des ressources naturelles et le changement climatique; la mise en valeur insuffisante du capital humain et des compétences; les carences de l'organisation et des moyens collectifs; l'accès limité à la technologie et aux services financiers; l'intégration insuffisante dans les filières; le manque de possibilités d'emploi satisfaisantes dans les secteurs agricoles et non agricoles; et les échecs des politiques en vigueur et la faible représentation dans les processus d'élaboration des grandes orientations.
5. Depuis la flambée des prix des produits alimentaires en 2007-2008, la communauté internationale a lancé plusieurs initiatives pour promouvoir la sécurité alimentaire, qui prévoyaient pour la plupart un renforcement du soutien à la petite exploitation agricole. Parallèlement, le changement climatique et ses conséquences pour l'agriculture et les moyens de subsistance ruraux suscitent des préoccupations croissantes à l'échelle mondiale. Au niveau national, de nombreux pays en développement ont commencé à accorder une plus grande importance à la sécurité alimentaire en consacrant davantage de ressources financières à l'agriculture. Les perspectives de renforcement de la coopération Sud-Sud se sont également améliorées. Tous ces faits nouveaux laissent espérer que des progrès seront réalisés à l'avenir dans la lutte contre la pauvreté rurale et en faveur de la petite exploitation agricole.

6. Dans ce contexte, le mandat unique et le travail du Fonds sont restés fortement axés sur les populations rurales pauvres et l'agriculture familiale. Le FIDA a acquis une vaste expérience et un avantage comparatif dans plusieurs domaines, s'agissant notamment de: mettre au point, en collaboration avec ses partenaires, des projets de développement agricole et rural innovants et solides, qui tiennent compte des difficultés et des priorités recensées par les populations rurales pauvres; favoriser l'autonomisation des populations rurales pauvres, de leurs organisations et de leurs communautés; et participer à la concertation sur l'action à mener, en se fondant sur son expérience de terrain. Dans un contexte mondial nouveau, le FIDA tirera parti de son avantage comparatif pour jouer un rôle de premier plan et être un partenaire efficace dans les nouvelles initiatives nationales, régionales et internationales concernant la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la petite exploitation agricole.
7. Afin d'exploiter son avantage comparatif et d'obtenir de meilleurs résultats, le FIDA élaborera une vision plus dynamique du développement rural, selon laquelle l'agriculture paysanne peut devenir un secteur fort, dynamique et de grande valeur, entraîné par la demande croissante de produits alimentaires, de biocarburants et de services environnementaux. Pour nombre des petits exploitants d'aujourd'hui, ce sera un moyen efficace de sortir de la pauvreté. Toutefois, à cette fin, le secteur de la petite agriculture doit être axé sur le marché et appuyé par les gouvernements et les donateurs **en tant qu'activité commerciale**. Il doit aussi devenir plus productif, plus durable et plus apte à s'adapter à des conditions environnementales et climatiques changeantes. Par ailleurs, il doit être bien intégré à des économies rurales dynamiques, dans lesquelles les liens entre milieu urbain et milieu rural jouent un rôle plus important que jamais et les entreprises non agricoles offrent de meilleures possibilités d'emploi à ceux que l'agriculture ne pourra pas faire vivre de manière rentable et durable.
8. Dans ce contexte, l'objectif général remanié du FIDA est le suivant: **Permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur capacité d'adaptation, en mettant en place des entreprises rentables, agricoles ou non, qui sont durables et bien intégrées dans les filières locales, nationales et mondiales, et qui peuvent offrir des possibilités d'emploi et de création de richesse en milieu rural**. Cette visée générale s'appuie sur quatre objectifs stratégiques: i) renforcer et rendre plus résistante la base de ressources naturelles et d'actifs économiques à l'intention des ruraux pauvres, femmes et hommes; ii) améliorer leur accès à une série de services; iii) renforcer les capacités de ces femmes et de ces hommes, à titre individuel, et de leurs organisations; et iv) améliorer le contexte institutionnel et politique des économies rurales dans lesquelles le FIDA mène ses opérations.
9. Pour atteindre l'objectif du FIDA dans un contexte nouveau, il faut procéder à une **réorientation stratégique** de son travail. Au niveau macro, le FIDA devra assumer un rôle plus central dans le développement rural fondé sur la petite exploitation, aider les pays à appliquer à plus grande échelle les opérations qu'il appuie, intensifier sa participation à la concertation sur l'action à mener, renforcer ses partenariats avec le secteur privé et développer son rôle d'agent de transmission des savoirs et de sensibilisation. Au niveau des programmes et des projets, il devra accorder une plus grande attention aux éléments suivants: améliorer la viabilité et résilience environnementales; promouvoir des accords contractuels "gagnant-gagnant" afin d'aider les petits producteurs ruraux à saisir les occasions et à réduire les risques dans le cadre des filières; appuyer le développement de nouvelles technologies en vue de l'intensification durable de la petite exploitation agricole; renforcer la capacité des institutions financières à assurer une gamme plus large de services; promouvoir le renforcement des capacités des hommes et des femmes (y compris les jeunes) en milieu rural, en

facilitant le travail de ses partenaires; et chercher à utiliser si possible des sources d'énergie renouvelables au niveau des fermes et des communautés.

10. Le FIDA poursuivra son objectif général et ses objectifs stratégiques en se concentrant sur les domaines thématiques ci-après: sécurité d'accès aux ressources naturelles – terre, eau, énergie et biodiversité; adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets; technologies agricoles améliorées et services de production efficaces; services financiers plus complets; intégration dans les filières grâce à des marchés compétitifs pour les intrants agricoles et les produits; développement des entreprises rurales et possibilités d'emploi non agricole; enseignement et formation techniques et professionnels; et autonomisation des populations rurales pauvres par le biais d'organisations de producteurs ruraux viables et efficaces.
11. Dans les programmes qu'il appuie, le FIDA suivra les huit principes d'action ci-après: approche différenciée selon le contexte du pays; ciblage; appui à l'autonomisation des populations rurales pauvres; promotion de l'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes; perspectives d'avenir pour les jeunes ruraux; innovation, apprentissage et application à plus grande échelle; partenariats efficaces et mobilisation des ressources; et durabilité.
12. Lorsqu'il mettra le présent cadre stratégique en œuvre, le FIDA redoublera d'efforts pour accorder une large place à la gestion en vue d'obtenir des résultats dans le domaine du développement. Il continuera de gérer ses opérations dans une optique de qualité, notamment en renforçant ses systèmes internes d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité, et s'emploiera encore à améliorer l'efficacité. En outre, le Fonds mettra au point de nouveaux instruments qui lui permettront en particulier de renforcer sa collaboration avec le secteur privé et ses partenariats. Il intensifiera par ailleurs ses activités d'information et de communication dans le contexte d'initiatives nouvelles concernant l'agriculture paysanne, le développement rural et la sécurité alimentaire. Enfin, il continuera à donner davantage la parole aux populations rurales pauvres et à promouvoir la petite exploitation agricole en tant qu'activité commerciale viable et rentable.

## Cadre stratégique du FIDA 2011-2015

### Œuvrer pour que les populations rurales pauvres améliorent leur sécurité alimentaire, augmentent leurs revenus et renforcent leur capacité de résistance

#### I. Introduction

1. Le présent document contient le quatrième Cadre stratégique du FIDA, qui couvrira la période 2011-2015. Il examine l'orientation stratégique, l'objectif général et les objectifs stratégiques, ainsi que les domaines d'intérêt thématiques du Fonds. Il présente aussi les principes d'action qui guideront les opérations du FIDA et les instruments organisationnels que le Fonds utilisera pour mettre ce cadre en œuvre.
2. Le nouveau cadre s'inspire du cadre actuel (2007-2010), qui reste en grande partie valable. En outre, il puise dans le Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA<sup>1</sup> et utilise des informations figurant dans les rapports annuels sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, ainsi que dans divers rapports d'évaluation établis par le Bureau de l'évaluation du FIDA.
3. Le nouveau cadre stratégique propose de revoir dans une large mesure l'orientation stratégique du FIDA – tant au niveau macro qu'à celui des programmes et projets. Il suppose aussi d'apporter quelques modifications aux objectifs stratégiques et principes d'action actuels du FIDA. Celles-ci seront fondées sur une analyse portant sur l'évolution du contexte mondial des opérations du Fonds, les défis de longue date et nouveaux que doivent relever les ruraux pauvres, femmes et hommes, et les enseignements tirés des opérations du FIDA.
4. Toutefois, ce nouveau cadre ne préconise pas d'élargir le mandat unique du FIDA, à savoir améliorer la sécurité alimentaire et œuvrer pour que les ruraux, femmes et hommes, se libèrent de la pauvreté. Il invite plutôt le Fonds à exploiter davantage l'avantage comparatif qu'il a acquis en trois décennies de travail auprès des populations rurales pauvres, afin d'avoir un impact plus fort et plus durable.
5. Le cadre stratégique est l'un des principaux documents d'orientation du FIDA; il contient les principes directeurs généraux sur lesquels seront fondées les autres politiques et directives du Fonds, ce qui garantira leur cohérence et leur uniformité. Il continuera, en outre, de servir de guide pour les programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats, qui définissent l'action du FIDA dans ses États membres en développement, et les modalités de coopération, ainsi que les divers projets et programmes qu'il finance. Il servira aussi de point de départ pour la participation du FIDA aux activités de concertation et de plaidoyer aux échelons national, régional et mondial.

#### II. Le nouveau contexte du développement agricole et rural: pauvreté rurale, moyens de subsistance, dégradation des ressources, changement climatique et transformation des marchés<sup>2</sup>

6. **Persistance de la pauvreté rurale et de la faim.** Malgré la croissance économique rapide enregistrée ces dernières années par de nombreux pays en développement et les progrès marquants accomplis par certains d'entre eux en matière de relèvement des revenus, la pauvreté demeure un phénomène aux proportions atterrantes. D'après les données les plus récentes, environ 1,4 milliard

<sup>1</sup> FIDA, 2009, Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, Rome.

<sup>2</sup> Cette section, ainsi que la suivante, repose dans une large mesure sur le prochain *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* du FIDA.

de personnes vivent avec moins de 1,25 USD par jour: ce chiffre est en net recul par rapport à celui de 1990 (1,8 milliard), mais il reste inacceptable<sup>3</sup>. Malgré l'urbanisation rapide de toutes les régions, près de 70% de ces personnes – environ un milliard – continuent de vivre en milieu rural<sup>4,5</sup>. Non moins de 1,8 milliard de personnes – plus du quart de la population mondiale – vivent en milieu rural avec moins de 2 USD par jour.

7. Tout comme la pauvreté, la faim continue de sévir dans le monde entier. En 2009, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a signalé que, pour la première fois, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde avait dépassé un milliard. Du fait du recul des prix des produits alimentaires depuis la crise de 2007-2009, le chiffre estimatif pour 2010 est de 925 millions de personnes<sup>6</sup>. Sur ce total, 98% vivent dans des pays en développement: environ 580 millions en Asie, 240 millions en Afrique subsaharienne, plus de 50 millions en Amérique latine et près de 40 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord<sup>7</sup>.
8. Du fait de la persistance de la pauvreté et de la faim, selon des études récentes, si les tendances actuelles se maintiennent, le premier Objectif du Millénaire pour le développement – réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015 – pourrait ne pas être atteint<sup>8</sup>. Toutefois, à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, tenue du 20 au 22 septembre 2010, les dirigeants du monde entier se sont engagés à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs dans les délais impartis.
9. Dans la plupart des pays en développement, les **inégalités entre les sexes** continuent de réduire considérablement les perspectives d'amélioration de la situation économique et du bien-être non seulement des femmes et des filles des zones rurales, mais aussi de leur famille et de la société dans laquelle elles vivent. Dans le monde entier, les femmes rurales jouent de plus en plus des rôles essentiels dans l'agriculture et l'économie rurale au sens large, qui doivent être reconnus et soutenus<sup>9</sup>. Les enfants et les jeunes vivant en milieu rural représentent une très forte proportion de la population en situation de pauvreté. D'ailleurs, les **jeunes** sont un atout important pour les économies rurales et, plus généralement, pour les pays en développement. Toutefois, dans toutes les régions, il reste extrêmement difficile de leur donner la possibilité de se libérer de la pauvreté.
10. **Diversité des moyens de subsistance et "nouvelle ruralité"**. Tandis que la faim et la pauvreté continuaient de sévir dans de nombreuses régions du monde, les moyens d'existence des paysans et des autres populations rurales pauvres ont évolué. Au niveau des ménages, l'un des aspects marquants de cette évolution a été **la diversité et la différenciation croissantes des moyens de subsistance**, parmi les ménages pauvres et au sein de la famille<sup>10</sup>. Dans certaines régions, cette différenciation est liée au fait que l'agriculture offre aux ménages ruraux pauvres moins de possibilités d'assurer leur subsistance<sup>11</sup>. Dans d'autres cas, surtout dans

<sup>3</sup> Nations Unies, 2010, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 2010, *Combating Poverty and Inequality. Structural Change, Social Policy and Politics*, Genève.

<sup>4</sup> À cet égard, il existe d'importantes variations entre les régions: en Amérique latine et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la majorité des pauvres vit maintenant dans les villes, tandis qu'en Asie de l'Est ils sont répartis de manière plus ou moins égale entre zones rurales et urbaines. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, plus des trois quarts des personnes disposant de moins de 1,25 USD par jour continuent de vivre en milieu rural, et c'est dans ces régions que l'on trouve aussi les populations rurales pauvres les plus nombreuses.

<sup>5</sup> FIDA, 2010, *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*.

<sup>6</sup> FAO, 2010, *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*. Rome.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Fan, Shenggen, 2010, *Réduire la faim de moitié: atteindre le premier objectif du Millénaire pour le développement par "une approche inhabituelle"*, Washington, D.C.: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

<sup>9</sup> Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, 2010, Parité hommes-femmes et agriculture, note d'orientation de la plate-forme n° 3, septembre 2010.

<sup>10</sup> Dans la plupart des pays, de 30 à 60% des ménages ruraux dépendent de deux sources au moins pour assurer les trois quarts de leurs revenus.

<sup>11</sup> On peut citer les facteurs importants ci-après: l'exclusion des petits exploitants de marchés de plus en plus exigeants; la détérioration de la base de ressources; le nombre croissant de paysans sans terres et la concurrence pour les ressources; et une productivité stagnante ou en recul.

certaines régions d'Asie et d'Amérique latine, elle est déterminée par l'apparition de nouvelles possibilités de développement des entreprises et d'emploi salarié dans le cadre de l'agriculture et en dehors.

11. Souvent, un facteur déterminant de la différenciation des moyens de subsistance ruraux a été **l'intégration croissante des économies rurales et urbaines** – en particulier les économies urbaines qui se sont développées à petite échelle dans les régions rurales ou à proximité. Certains ont parlé de "**nouvelle ruralité**": un phénomène caractérisé par des liens intrinsèques et mutuellement bénéfiques entre les sociétés et les économies rurales et urbaines<sup>12</sup>.
12. **Dégradation des ressources et de l'environnement.** Un autre fait nouveau important dans les zones rurales est la poursuite et, dans de nombreux cas, l'intensification de la dégradation des ressources naturelles. À l'échelle mondiale, une espèce végétale sur cinq est menacée d'extinction, et il y a de plus en plus de preuves qu'il existe des liens entre la biodiversité et les rendements agricoles<sup>13</sup>. On estime que de 5 à 10 millions d'hectares de terres agricoles sont perdus chaque année à cause de la dégradation de l'environnement<sup>14</sup>.
13. Dans certaines parties d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, la dégradation des forêts est un grave problème<sup>15</sup>. En outre, en Asie, des millions de personnes qui vivent en situation de pauvreté dans des zones tant urbaines que rurales souffrent de la dégradation et de la raréfaction croissantes des ressources en eau<sup>16</sup>. Les effets conjugués du stress hydrique, de la salinisation des sols et de leur dégradation, due à l'érosion éolienne et hydrique, posent de graves problèmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, touchant une superficie estimée à 15,3 millions d'hectares de terres agricoles<sup>17</sup>. En Afrique subsaharienne, on estime qu'environ 65% des terres agricoles et 30% des pâturages sont dégradés. Dans de nombreuses parties du continent, l'érosion du sol et la désertification sont des problèmes majeurs qui aggravent les difficultés de longue date liées à la fragilité des sols et à l'épuisement des nutriments<sup>18</sup>.
14. **Le changement climatique.** Un facteur important qui accélère aujourd'hui la dégradation des ressources naturelles est le changement climatique. Alors que le changement climatique a eu, et devrait continuer d'avoir, des effets tout à fait divers dans une grande partie des pays en développement, le résultat global risque d'être un recul de la production agricole et animale – "du fait de la baisse des disponibilités en eau, de la hausse des températures, de la longueur incertaine ou abrégée de la période de végétation, de la réduction des superficies arables, et des nouveaux modes de propagation des ravageurs et des maladies"<sup>19</sup>. C'est une situation en grande partie inédite pour les économies rurales. De fait, on ne peut envisager un avenir acceptable pour les populations rurales pauvres sans prendre des mesures efficaces pour faire face au problème du changement climatique.
15. **Instabilité des prix des produits alimentaires et tendances à long terme.** Il se peut que la modification la plus importante du contexte mondial des économies rurales dans les pays en développement, s'agissant en particulier de l'agriculture

<sup>12</sup> Cette intégration a été en grande partie possible grâce à l'amélioration des infrastructures de transport et de communication – non seulement les routes, mais aussi le téléphone (fixe ou mobile) et les autres technologies de l'information et des communications, ainsi qu'à la décentralisation des systèmes d'approvisionnement énergétique vers les zones rurales de nombreux pays.

<sup>13</sup> Kew, Natural History Museum et Union mondiale pour la nature, 2010, *IUCN Sampled Red List Index for Plants*, Londres.

<sup>14</sup> FIDA, 2010.

<sup>15</sup> On estime que la région de l'Amérique latine a perdu près de 69 millions d'hectares de couvert forestier entre 1990 et 2005. La dégradation des forêts est également un grave problème dans certaines parties d'Asie, en particulier dans les pays où la production de bois d'œuvre et de biocarburants s'est largement développée au cours des dernières années.

<sup>16</sup> Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique 2009, *Sustainable Agriculture and Food Security in Asia and the Pacific*, Bangkok.

<sup>17</sup> Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, 2007, *Land Degradation Assessment and Prevention, Selected Case Studies from the ESCWA Region*, New York.

<sup>18</sup> FIDA, 2010.

<sup>19</sup> *Ibid.*



paysanne, soit liée à l'évolution des prix des denrées alimentaires qui a suivi la flambée des prix de 2007-2008. Dans l'ensemble, l'époque des produits alimentaires bon marché à l'échelle mondiale, contexte dans lequel étaient menées les activités agricoles des pays en développement, semble être révolue<sup>20</sup>. De l'avis de la plupart des analystes, dans un avenir prévisible, il est probable que les marchés nationaux et mondiaux des denrées alimentaires seront caractérisés par des prix plus élevés et une plus grande instabilité<sup>21</sup>. Cette situation offre de nouvelles possibilités rémunératrices à la petite exploitation agricole, mais elle présente aussi de plus grands risques liés à l'instabilité et à la pression accrue exercée sur les populations rurales pauvres, qui sont en majeure partie des acheteurs nets de produits alimentaires.

16. Plusieurs **facteurs à long terme** expliquent la tendance à la hausse des prix des denrées alimentaires, notamment: la progression de la demande de produits alimentaires afin de nourrir une population mondiale qui augmente – et en particulier une population urbaine qui s'accroît rapidement (y compris une classe moyenne plus nombreuse), caractérisée par des revenus croissants et de nouvelles habitudes alimentaires – et l'appauvrissement de la base de ressources et des sources d'énergie. Selon les prévisions, la population mondiale devrait atteindre au moins 9 milliards de personnes d'ici à 2050, et on estime que pour nourrir cette population en augmentation, la production vivrière devra progresser de 70% à l'échelle mondiale et peut-être doubler dans les pays en développement<sup>22</sup>.
17. Pour produire des quantités croissantes de denrées alimentaires – y compris des produits à valeur élevée –, il ne suffit pas d'augmenter la superficie des terres exploitées. Il ressort de toutes les études menées que le potentiel d'expansion est limité, même dans les pays en développement<sup>23</sup>. En revanche, il est largement reconnu que **l'accroissement de la productivité agricole** est une condition requise pour que les mesures prises en faveur de la sécurité alimentaire aboutissent. Ces dernières années, dans les pays en développement, la productivité n'a toutefois pas progressé au même rythme que la demande, et les pertes après récolte et après commercialisation sont restées irréductiblement élevées. Après une période, au début des années 1980, où les rendements céréaliers ont augmenté de 3 à 5% dans les pays en développement, au cours de la dernière décennie, cette progression est tombée en moyenne à 1 ou 2% par an dans ces mêmes pays, y compris en Asie, tandis que la demande s'accroissait de plus de 2% par an.
18. **Demande accrue de biocarburants.** Outre la demande de plus en plus forte de denrées alimentaires, on observe sur les marchés mondiaux une augmentation de la demande de biocarburants, provoquée par la raréfaction croissante des combustibles fossiles ainsi que par les subventions et les politiques de soutien en vigueur dans de nombreux pays. Au début des années 2000, la production de biocarburants liquides à partir d'une matière première agricole a été multipliée par trois<sup>24</sup>. La production de biocarburants, pratiquée traditionnellement au Brésil et

<sup>20</sup> Alors que les prix de la plupart des denrées alimentaires de base ont chuté après la flambée, ils sont restés dans l'ensemble à des niveaux supérieurs à ceux antérieurs à la crise. En outre, dans de nombreux pays, notamment dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, les prix des aliments de base ont continué à augmenter sensiblement en 2009. Au cours du troisième trimestre de 2010, les prix du blé, du maïs, du riz et d'autres denrées alimentaires ont de nouveau subi une hausse à l'échelle mondiale sous l'effet de plusieurs facteurs conjugués, notamment les chocs climatiques et les prévisions à la baisse de la production de blé dans certains gros pays exportateurs, associés aux interdictions d'exporter.

<sup>21</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et FAO, 2010, *Perspectives agricoles 2010-2019*, Paris.

<sup>22</sup> FAO, 2009. *Comment nourrir le monde en 2050. Rapport de synthèse sur la Conférence*, Rome.

<sup>23</sup> On a calculé par exemple que, dans les pays en développement, la superficie totale des terres arables peut être augmentée de 12% au plus d'ici à 2050, et que la majeure partie de cette expansion aurait lieu dans certaines parties d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, tandis qu'ailleurs, elle ne serait probablement que très limitée. Toutefois, même une expansion de la superficie arable de cet ordre serait insuffisante pour atteindre les niveaux de production nécessaires sans une forte croissance de la productivité agricole. En outre, dans certaines régions, l'approvisionnement en eau ne peut être que très légèrement amélioré – au contraire, dans la majeure partie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dans certaines parties d'Asie et ailleurs, il est impératif de renforcer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et sa conservation afin d'éviter une ultérieure raréfaction des approvisionnements en eau.

<sup>24</sup> FAO, 2008, *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, Rome.

aux États-Unis d'Amérique, s'est étendue à un certain nombre de pays en développement en Afrique, Asie et Amérique latine. Les biocarburants peuvent offrir d'importantes possibilités commerciales aux petits exploitants et aux communautés rurales pauvres, à condition que les droits de ces derniers sur les ressources naturelles soient renforcés et protégés. Les biocarburants peuvent aussi améliorer l'approvisionnement énergétique en milieu rural, élément essentiel favorisant la croissance de l'économie rurale et la réduction de la pauvreté.

19. **Accroissement des investissements du secteur privé dans l'agriculture et transformation des marchés.** Du fait de la demande croissante de denrées alimentaires, de biocarburants et d'autres produits agricoles et de la hausse de leurs prix, les entreprises privées ont développé leurs activités dans le secteur agricole. L'exemple le plus souvent observé de cet intérêt croissant est l'investissement à grande échelle dans des terres agricoles dans certains pays en développement, mais d'autres aspects sont également importants, notamment le développement sur une grande échelle des chaînes de vente au détail et des filières agroalimentaires dans l'ensemble des pays en développement, et la diffusion de nouvelles modalités de collaboration entre ces entreprises du secteur privé et les paysans. Dans les années à venir, il est probable que les sociétés privées joueront un rôle plus important que jamais dans pratiquement tous les aspects du développement rural, y compris la petite exploitation agricole et la sécurité alimentaire.

### III. Persistance de la pauvreté rurale au niveau des ménages

20. Au niveau des ménages, les facteurs spécifiques qui expliquent la persistance de la pauvreté rurale varient énormément d'une région à l'autre et même à l'intérieur des pays. Toutefois, plusieurs éléments sont constamment associés aux ménages ruraux pauvres dans toutes les régions et dans la plupart des contextes. Ils sont examinés ci-dessous.
21. **Insuffisance de l'accès aux ressources naturelles et de leur contrôle.** Dans l'ensemble des régions, les ménages ruraux pauvres rencontrent des difficultés pour avoir accès aux biens productifs essentiels et les contrôler<sup>25</sup>. Pour les ménages dont les moyens de subsistance reposent entièrement ou en partie sur l'agriculture, un accès limité à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles est souvent une cause primordiale de pauvreté. Ces dernières années, la sécurité de l'accès à la terre et à l'eau est devenue encore plus problématique pour des millions de ménages ruraux pauvres pour plusieurs raisons: la concentration du contrôle exercé sur la terre et d'autres ressources naturelles, la compétition croissante qui résulte de l'augmentation de la valeur des ressources, le morcellement des terres et la dégradation des ressources. Dans pratiquement toutes les sociétés rurales, les **femmes** doivent relever des défis particuliers pour avoir accès aux ressources, au détriment non seulement de leur propre bien-être, mais aussi de celui de leur famille, de leur communauté et de la société dans laquelle elles vivent. En outre, les ménages dirigés par une femme sont souvent le groupe qui souffre le plus de l'insuffisance ou de l'insécurité de l'accès aux ressources naturelles essentielles.
22. **Dégradation des ressources et changement climatique.** Les ressources dont dépendent des millions de ménages ruraux pour leur subsistance se sont dégradées au cours de ces dernières décennies en raison de l'accroissement démographique, du changement climatique, des modes d'exploitation non durables et de l'inefficacité des politiques et des institutions. Pour les ménages démunis, la détérioration des ressources a très souvent pour conséquences une productivité agricole faible et en déclin, un risque élevé de mauvaise récolte et de perte de cheptel, ainsi qu'un appauvrissement des ressources en propriété commune qui représentent une importante source de revenus.

<sup>25</sup> *Ibid.*

23. La dégradation des ressources naturelles est à maints égards aggravée par le **changement climatique**. Bien que, dans de multiples contextes, il soit possible de s'adapter au changement climatique, faute de ressources, de nombreux paysans n'ont pas accès à la technologie, aux savoirs et aux actifs qui leur permettraient d'investir en vue de renforcer leur capacité de résistance face au changement climatique et aux autres risques liés aux ressources naturelles.
24. **Insuffisance du capital humain et accès limité à l'éducation**. La mise en valeur insuffisante du capital humain et des compétences a tendance à perpétuer la pauvreté rurale et à réduire l'aptitude des ménages pauvres à faire face aux défis liés à la détérioration de l'environnement et au changement climatique. Elle limite aussi leur aptitude à repérer et à tirer parti de certaines possibilités économiques, telles que celles qui découlent de l'intégration croissante des économies rurales et urbaines et de la progression de la demande de biens et de services agricoles. L'enseignement et la formation techniques et professionnels sont particulièrement décisifs si l'on veut faire de l'agriculture une activité rentable et durable et créer aussi des possibilités d'emploi valables dans le cadre de l'économie rurale non agricole.
25. **Carences de l'organisation et des moyens collectifs**. La forme et la finalité des organisations de ruraux pauvres varient, allant de la participation aux marchés à la gestion des ressources naturelles, de la gouvernance communautaire de la prestation des services financiers à la promotion des droits de groupes spécifiques ou à la prise en compte de leurs préoccupations. De nombreuses études, ainsi que l'expérience du FIDA, montrent que l'organisation est essentielle pour que les populations rurales pauvres améliorent leurs moyens de subsistance et se libèrent de la pauvreté<sup>26</sup>. Cependant, tous les ruraux pauvres ne bénéficient pas des avantages liés à la création d'organisations. Leurs associations souffrent souvent de carences dans la gouvernance, la comptabilité et les capacités financières et de gestion. Dans bien des cas, elles ne sont pas suffisamment ouvertes. Les femmes rurales et les paysans sans terres en particulier sont sous-représentés dans les organisations de producteurs ruraux, notamment au niveau de la direction, ainsi qu'à l'échelle nationale et au-delà<sup>27</sup>. De nombreuses organisations se heurtent aussi à des politiques et à des contextes institutionnels peu stimulants.
26. **Accès insuffisant à la technologie**. En tant que gestionnaires de ressources naturelles peu abondantes et menacées de dégradation et producteurs, il est essentiel pour les ruraux pauvres, femmes et hommes, d'avoir accès à la technologie. Il est aujourd'hui indispensable d'apporter des solutions technologiques appropriées, innovantes et peu coûteuses aux problèmes nouveaux concernant l'environnement, le climat et les marchés dans les zones rurales des pays en développement<sup>28</sup>.
27. **Accès insuffisant aux services financiers**. Les populations rurales ont besoin de toute une gamme de produits financiers (épargne, crédit, assurance et services de transfert). Cependant, environ 2,2 milliards d'adultes en situation de pauvreté dans le monde entier – parmi lesquels la plupart des ruraux pauvres – n'ont pas accès aux services financiers formels<sup>29</sup>. Il existe dans pratiquement tous les pays de nombreuses institutions informelles, semi-formelles et de microfinancement accessibles aux ruraux pauvres, femmes et hommes. Toutefois, elles ne peuvent généralement pas donner accès à des fonds à des modalités et conditions qui

<sup>26</sup> Berdegue, J.A., E. Biénabe et L. Peppelenbos. 2008. *Keys to Inclusion of Small-scale Producers in Dynamic Markets: Innovative Practice in Connecting Small-scale Producers with Dynamic Markets*, Regoverning Markets Innovative Practice Series, Londres: Institut international pour l'environnement et le développement.

<sup>27</sup> FIDA, 2010, *Promotion du leadership féminin dans les organisations paysannes et de producteurs ruraux*, session spéciale de la troisième réunion mondiale du Forum paysan, tenue parallèlement à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, Rome, 12-13 février 2010.

<sup>28</sup> FIDA, 2010, *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*.

<sup>29</sup> Chaia, A., A. Dalal, T. Goland, M.J. Gonzalez, J. Morduch et R. Schiff, 2009, *Half the World is Unbanked*. Framing Note, Financial Access Initiative. Disponible à l'adresse: [http://financialaccess.org/sites/default/files/110109per\\_cent20HalfUnbanked\\_0.pdf](http://financialaccess.org/sites/default/files/110109per_cent20HalfUnbanked_0.pdf).

prennent en compte les risques inhérents à l'agriculture ou à un niveau qui permette de financer un type d'agriculture bien adapté aux situations nouvelles et capable de sortir les gens de la pauvreté. Souvent, ces institutions ne peuvent pas offrir une assurance suffisante contre les chocs et les risques alors que la conjoncture et les conditions du marché sont de plus en plus instables<sup>30</sup>. Les services financiers qui peuvent appuyer le développement d'entreprises non agricoles et faciliter l'investissement privé dans les zones rurales restent faibles dans la plupart des pays.

28. **Intégration insuffisante dans les filières et les marchés locaux, régionaux et internationaux.** La participation aux marchés de biens agricoles, de services et de main-d'œuvre (agricole ou non) est un facteur essentiel pour la subsistance des ménages et des personnes pauvres en milieu rural. En effet, une intégration efficace dans les économies régionales et nationales grâce à des échanges sur divers marchés – de biens, de main-d'œuvre et de services – est l'une des principales conditions préalables pour relever les revenus et réduire la pauvreté rurale de manière soutenue dans le long terme, à condition d'aider les populations rurales pauvres à devenir les acteurs de marchés compétitifs. Toutefois, l'accès à des marchés rentables pour ces populations – en tant que producteurs et travailleurs – reste un problème dans de nombreuses régions, du fait des infrastructures commerciales et de transport inadéquates, des coûts de transaction élevés, de l'accès limité à l'information, du manque de financement, de l'insuffisance des capacités humaines et organisationnelles, et des politiques et institutions peu stimulantes.
29. **Manque de possibilités d'emploi satisfaisantes dans les secteurs agricoles et non agricoles.** Dans de nombreuses zones rurales, les possibilités de développement des entreprises et d'emploi, agricole ou non, sont rares en raison de la stagnation de l'économie. Cette situation résulte en partie de la tendance de longue date à donner la priorité aux zones urbaines, dans de nombreux pays en développement, pour ce qui est du financement des investissements publics dans les infrastructures et les services économiques et sociaux; en conséquence, les conditions favorables indispensables pour que les économies rurales prospèrent n'ont pas été créées<sup>31</sup>. Une mauvaise gouvernance et un environnement institutionnel peu stimulant sont également de sérieux obstacles à l'investissement privé.
30. **Échec des politiques en vigueur et faible représentation des pauvres dans les instances politiques.** Certains facteurs liés aux orientations et aux politiques contribuent aussi à la persistance de la pauvreté rurale. En particulier, **les décisions de principe et les investissements qui ont pour conséquence un désintérêt pour l'agriculture et les zones rurales** tendent à perpétuer des environnements ruraux qui n'offrent guère la possibilité de sortir de la pauvreté et dans lesquels les actifs et le rôle économique des travailleurs et des petits producteurs ruraux sont sous-évalués. De même, du fait de **l'absence de représentation effective des ruraux pauvres, femmes et hommes, dans les instances politiques**, les politiques gouvernementales qui dominent répondent rarement aux besoins des petits exploitants et des autres populations rurales pauvres.

---

<sup>30</sup> FIDA, 2010.

<sup>31</sup> *Ibid.*

## IV. La nouvelle architecture mondiale de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et l'avantage comparatif du FIDA

### La nouvelle architecture mondiale de la sécurité alimentaire et de l'agriculture

31. **Nouvelles initiatives en matière de sécurité alimentaire.** Les derniers développements concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire et, en particulier, la crise des prix alimentaires de 2007-2008 ont incité la communauté internationale – donateurs et pays en développement – à lancer plusieurs initiatives importantes: le Secrétaire général des Nations Unies a créé l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, chargée de faciliter la coordination des efforts déployés dans le monde entier, tandis qu'un Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire était constitué à la suite de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, qui s'est tenue à Madrid, en Espagne, en janvier 2009.
32. De 2009 à 2010, le Comité intergouvernemental de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), relevant de la FAO, a été réformé afin de contribuer plus efficacement aux activités menées par les pays en faveur de la sécurité alimentaire, de favoriser une plus grande globalité dans les débats d'orientation à l'échelle mondiale et d'appuyer des politiques de sécurité alimentaire fondées sur des données probantes. Le CSA réformé constituera un cadre essentiel pour la coordination des activités régionales et mondiales relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, qui associent un vaste éventail de parties prenantes, et il fera appel aux compétences techniques les plus avancées dans ces domaines.
33. Lors du Sommet du G8 à L'Aquila en 2009, les chefs d'État ont annoncé des contributions d'un montant de 20 milliards d'USD (aide bilatérale et multilatérale) en faveur des initiatives relatives à la sécurité alimentaire. Afin de répondre aux préoccupations concernant la sécurité alimentaire mondiale, cinq principes ont été également énoncés<sup>32</sup>. Par la suite, un fonds fiduciaire multidonateurs a été créé auprès de la Banque mondiale – le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ce programme a commencé à apporter un appui aux programmes nationaux de développement agricole et rural<sup>33</sup>. Au sommet de Séoul de novembre 2010, les dirigeants du G20 ont exprimé leur soutien au CSA et au Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire pour le travail qu'ils accomplissent. Dans le cadre d'un Plan d'action pluriannuel sur le développement, les dirigeants ont également préconisé d'améliorer la cohérence et la coordination en matière de sécurité alimentaire et d'accroître la productivité agricole et les disponibilités alimentaires – notamment par le biais de la petite exploitation agricole.
34. **Initiatives relatives à l'environnement, au changement climatique et à la biodiversité.** L'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la protection de l'environnement dans le contexte des initiatives de développement, suscitent un intérêt croissant à l'échelle mondiale. Un nombre de plus en plus élevé d'intervenants, dont le FIDA, recommandent une "révolution verte durable" qui redéfinit les liens entre l'agriculture et l'environnement, tandis que d'autres parlent à cet égard d'agriculture durable et d'intensification agricole durable. Plusieurs études récentes insistent sur la valeur économique essentielle de

<sup>32</sup> Il s'agit notamment de l'investissement en faveur de plans élaborés par les pays, de la coordination stratégique de l'assistance des donateurs, de stratégies globales qui portent sur le développement agricole durable, la nutrition et l'assistance humanitaire, de la mobilisation des institutions multilatérales (notamment au niveau régional), et de l'engagement permanent de ressources financières. Voir la Déclaration conjointe de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale – Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire à l'adresse: [http://www.g8italia2009.it/static/G8\\_Allegato/LAquila\\_Joint\\_Statement\\_on\\_Global\\_Food\\_Securityper cent5B1per cent5D.0.pdf](http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/LAquila_Joint_Statement_on_Global_Food_Securityper cent5B1per cent5D.0.pdf).

<sup>33</sup> Le FIDA fait partie du Comité directeur de ce fonds.

ressources telles que la qualité du sol et la biodiversité<sup>34</sup>. Les dispositifs de financement public internationaux orientent leurs efforts vers les programmes qui gagnent sur plusieurs tableaux: réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire, capacité d'adaptation au climat, protection de la biodiversité et réduction des émissions.

35. **Engagement accru des pays en développement en faveur de l'agriculture.** La priorité accordée à la sécurité alimentaire se traduit par un engagement accru des gouvernements des pays en développement en faveur de l'agriculture. En Afrique, l'application par un nombre croissant de pays du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine de l'Union africaine (2003) témoigne de la ferme intention de remédier aux effets de décennies de sous-investissement dans l'agriculture. En Asie, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a mis au point le Cadre intégré pour la sécurité alimentaire, qui soutient les actions conjointes, assure la sécurité alimentaire à long terme et améliore les moyens de subsistance des agriculteurs de la région. En Amérique latine et aux Caraïbes, parmi les efforts régionaux, récents ou en cours, qui visent à assurer la sécurité alimentaire, on peut citer l'Initiative l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim, qui sert de cadre à diverses activités dans ce domaine.
36. **Programme sur l'efficacité de l'aide.** L'importance du programme sur l'efficacité de l'aide et, en particulier, le principe de l'appropriation par les pays sont maintenant largement reconnus. Ce principe est pris en compte dans pratiquement toutes les principales initiatives des donateurs visant à promouvoir la sécurité alimentaire et appuyer l'agriculture depuis la Déclaration de L'Aquila – notamment les cinq principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable adoptés lors du Sommet mondial de l'alimentation de novembre 2009. Plus généralement, ce principe est maintenant de plus en plus ancré dans les activités des organismes donateurs – notamment les institutions financières et les agences de développement bilatérales et multilatérales – depuis la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement et le Programme d'action d'Accra de 2008. L'allocation de fonds par le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire représente aussi un modèle nouveau et ambitieux d'application de ce principe<sup>35</sup>.
37. **Nouvelles possibilités de coopération Sud-Sud.** Un autre élément important de la nouvelle architecture mondiale du développement est l'apparition de plusieurs nouveaux acteurs de premier plan de l'économie mondiale et de la coopération Sud-Sud, tels que le Brésil, la Chine et l'Inde<sup>36</sup>. L'appui apporté par ces pays offre de nouvelles possibilités pour les économies rurales des pays en développement – étant donné en particulier que les économies en pleine expansion sont dans une large mesure à l'origine de la demande et de l'offre de produits et de techniques agricoles et de partage des savoirs.
38. **Apparition de donateurs non traditionnels du secteur privé.** Ces dernières années, d'importantes fondations privées ont commencé à jouer un rôle primordial dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. La Fondation Bill &

<sup>34</sup> L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), 2010, *Intégration des aspects économiques de la nature*. Disponible à l'adresse ci-après: <http://www.teebweb.org/InformationMaterial/TEEBReports/tabid/1278/Default.aspx>. Il est calculé dans ce rapport que la valeur associée à la préservation de biens et services naturels tels que la pollinisation, les médicaments, la fertilité des sols, et la propreté de l'air et de l'eau est de 10 à 100 fois plus élevée que les coûts encourus pour préserver les habitats et les espèces qui fournissent ces biens et services.

<sup>35</sup> Les pays sont invités à soumettre des propositions de projets fondées sur leurs programmes nationaux de sécurité alimentaire. Les programmes sont ensuite évalués par un comité technique indépendant. Les propositions qui sont jugées valables sur le plan technique et conformes aux principes et projets du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire sont financées, et un organisme de supervision est choisi pour apporter une assistance technique aux pays en vue de la conception détaillée et de la mise en œuvre des projets sélectionnés.

<sup>36</sup> Ainsi qu'il est indiqué dans la déclaration publiée à l'issue de la Conférence internationale de New Delhi sur la dynamique de la transformation du monde rural dans les économies émergentes, qui s'est tenue en avril 2010 et à laquelle ont participé l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, les économies émergentes reconnaissent aussi qu'une transformation du monde rural diversifiée, ambitieuse et durable est fondamentale pour la coopération Sud-Sud. Le texte de la déclaration est disponible à l'adresse: [http://www.ruraltransformation.in/New\\_Delhi\\_Declaration\\_on\\_the\\_Rural\\_Transformation\\_of\\_Emerging\\_Economies.pdf](http://www.ruraltransformation.in/New_Delhi_Declaration_on_the_Rural_Transformation_of_Emerging_Economies.pdf).

Melinda Gates est l'un des principaux bailleurs de fonds du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique; la Fondation Ford finance des programmes qui permettent aux communautés rurales de s'assurer un accès régulier et équitable aux ressources naturelles; quant à la Fondation Rockefeller, elle finance des programmes visant à renforcer la capacité d'adaptation de l'agriculture africaine au changement climatique, et elle s'est aussi associée à la Fondation Bill & Melinda Gates pour soutenir l'Alliance pour une révolution verte en Afrique. Des fondations européennes de premier plan, comme la Fondation Syngenta pour une agriculture durable et la Fondation Yara, financent aussi des programmes à l'appui de l'agriculture paysanne et des initiatives communautaires.

### **L'avantage comparatif et le rôle du FIDA dans la nouvelle architecture de l'aide**

39. Le FIDA, qui est un organisme spécialisé des Nations Unies, est la seule institution financière internationale qui a exclusivement pour mandat de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales des pays en développement. Le FIDA exerce son mandat en tenant compte à la fois de l'importance fondamentale de l'agriculture dans la vie économique des populations rurales pauvres et des principaux facteurs qui conditionnent l'accroissement potentiel de la productivité et des revenus des producteurs ruraux.
40. Au cours de ses trois décennies d'activité, le FIDA a accumulé de l'expérience, des compétences et des savoirs sur les problèmes auxquels les gouvernements et les populations rurales pauvres et marginalisées sont confrontés. Il contribue dans des proportions importantes aux programmes nationaux de lutte contre la pauvreté rurale. Il offre de plus en plus souvent aux gouvernements, aux autres donateurs, aux agriculteurs et à des organismes du secteur privé poursuivant des objectifs analogues des instruments qui leur permettent d'investir. Le FIDA s'est aussi bâti une réputation pour la qualité de son action auprès de groupes particuliers – notamment les populations autochtones et d'autres minorités ethniques – qui sont généralement exclus de l'effort général de développement. Partout où il intervient, il a su s'imposer comme un partenaire digne de confiance et apprécié des dirigeants et d'autres interlocuteurs nationaux.
41. Ainsi qu'il est également noté dans le Cadre stratégique 2007-2010, l'avantage comparatif du FIDA se manifeste, d'une manière générale, dans les domaines suivants:
  - **Le travail qu'il mène en coopération avec les gouvernements, la société civile, le secteur privé et d'autres donateurs pour mettre au point et exécuter des projets et des programmes qui visent à accroître la production agricole, la sécurité alimentaire et les revenus des populations rurales pauvres.** Ce faisant, le FIDA s'est employé sans relâche à répondre aux besoins et aux priorités des ruraux pauvres, femmes et hommes, tels qu'ils les ont eux-mêmes définis, et à tenir compte des risques et des possibilités propres aux zones où ils vivent, qui sont notamment, dans certaines régions, des zones reculées et défavorisées.
  - **Sa contribution, et le soutien qu'il apporte, à l'autonomisation des ruraux pauvres, femmes et hommes, y compris, dans certaines zones, des populations marginalisées telles que les minorités autochtones et ethniques.** Le FIDA a acquis un savoir-faire particulier en développant les compétences, les connaissances et la confiance des populations rurales pauvres et en les aidant à s'organiser de manière efficace. Il est reconnu aujourd'hui que le FIDA possède un avantage comparatif lorsqu'il aide les organisations rurales à assise communautaire et les associations de producteurs ruraux à obtenir des résultats tangibles

pour leurs membres et à participer aux processus institutionnels et de gouvernance qui les concernent.

- **L'établissement d'une concertation avec les pays membres et les autres partenaires reposant sur les enseignements tirés de ses opérations sur le terrain.** Grâce à ce dialogue, le FIDA a acquis les compétences techniques voulues pour promouvoir des processus institutionnels et d'élaboration des politiques qui sont susceptibles de réduire la pauvreté rurale et de favoriser la reproduction et l'application à plus grande échelle des solutions expérimentales mises en œuvre dans les projets financés par le Fonds.
42. S'agissant des domaines d'intérêt thématiques, le FIDA possède en particulier un avantage comparatif lorsqu'il **appuie le développement de la petite exploitation agricole**: en améliorant l'accès des ruraux pauvres, femmes et hommes, et de leurs communautés aux ressources naturelles (terre, eau, forêts, pêches) et en favorisant une gestion plus efficace et durable de ces ressources; en mettant au point des techniques agricoles améliorées et adaptées aux besoins locaux, ou en facilitant leur accès; en développant l'accès à toute une gamme de services financiers dans les zones rurales; en aidant les petits exploitants à s'organiser et à nouer des liens plus solides avec les marchés (y compris grâce à un meilleur accès à l'information commerciale); en facilitant la participation des organisations paysannes aux processus d'élaboration des politiques aux échelons national et, dans certains cas, international.
  43. Dans plusieurs régions, le FIDA possède aussi un avantage comparatif lorsqu'il s'emploie à favoriser le développement induit par les communautés et à promouvoir les petites entreprises et les microentreprises (notamment les entreprises dirigées par des femmes) dans le secteur non agricole. Très récemment, le FIDA a acquis des compétences en s'occupant de segments entiers des filières auxquelles les petits exploitants et les autres populations rurales pauvres participent, afin de les aider à obtenir une plus grande valeur ajoutée.
  44. Attendu que la communauté internationale – donateurs et pays en développement – renforce son appui aux initiatives en faveur de la sécurité alimentaire et du changement climatique, le FIDA devrait mettre à profit l'expérience considérable qu'il a accumulée et devenir un acteur et partenaire essentiel de ces initiatives. En particulier, d'aucuns ayant remis en question la viabilité de l'agriculture paysanne dans une optique de sécurité alimentaire à long terme, il est important que le FIDA prouve que les investissements dans la petite exploitation agricole peuvent réellement contribuer dans une large mesure à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique à l'échelle nationale, et qu'ils sont même, selon de nombreux avis, le seul moyen viable à cet effet.

## **V. Le Cadre stratégique: objectif général, objectifs stratégiques, réorientation, domaines d'intérêt thématiques, résultats et produits**

45. Le nouveau Cadre stratégique a été élaboré en tenant compte de l'évolution du contexte mondial, de la nouvelle architecture du développement pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, et des divers facteurs qui expliquent généralement la persistance de la pauvreté au niveau des ménages dans différents contextes. D'une part, nombre des facteurs de longue date responsables de la pauvreté rurale n'ayant pas disparu, le FIDA doit poursuivre son action dans ses domaines traditionnels d'activité. De l'autre, le nouveau contexte de l'agriculture et du développement rural et la nouvelle architecture de l'aide offrent des possibilités inédites et présentent des risques nouveaux qui exigent que le FIDA réoriente ses activités tant au niveau macro qu'à celui des programmes et projets.



### Vers une vision dynamique de l'agriculture et du développement rural

46. Ainsi qu'il ressort de l'analyse précédente, les États membres en développement doivent relever un défi redoutable, à savoir assurer la sécurité alimentaire de leurs populations et réduire la pauvreté rurale alors que, souvent, ils doivent faire face au déclin ou à la stagnation de la productivité agricole, à la dégradation de l'environnement et au changement climatique.
47. Pour relever ce défi, ainsi que celui de la pauvreté extrême qui frappe encore environ un milliard de personnes en milieu rural, le FIDA élaborera et défendra une vision du développement rural nouvelle et plus dynamique, qui pourrait permettre à des populations nombreuses de se libérer de la pauvreté. Cette vision met en évidence non seulement que le FIDA est conscient de l'ampleur et de l'urgence de la tâche à entreprendre, mais aussi qu'il comprend les changements fondamentaux que traversent les économies rurales de nombreux pays en développement.
48. Il est de plus en plus évident que l'agriculture paysanne peut continuer d'être l'un des piliers de l'économie et une source essentielle de revenus pour de nombreuses personnes **à condition qu'elle soit viable, rentable et durable**. En outre, l'agriculture paysanne ne peut parvenir à ce résultat que dans le contexte d'une économie rurale en plein essor qui connaît une forte expansion de ses secteurs agricole et non agricole et dans laquelle de nombreux ruraux pauvres, dont certains sont actuellement des petits exploitants, **abandonnent progressivement l'agriculture pour se consacrer à des activités non agricoles**.
49. La nouvelle vision du développement rural énoncée par le FIDA repose donc d'abord sur la conviction que la petite exploitation agricole peut satisfaire la demande croissante du marché concernant les denrées alimentaires et d'autres produits agricoles, et assurer la subsistance des paysans et de leur famille, moyennant l'accroissement et le maintien de la productivité agricole. Cependant, les systèmes agricoles doivent bénéficier d'un appui pour arrêter et inverser la dégradation des ressources naturelles et s'adapter aux contraintes liées au changement climatique. En bref, il s'agit d'une vision prévoyant une **intensification durable de l'agriculture**, dont tirent profit les consommateurs, les agriculteurs et l'environnement. Là encore, dans le cadre du processus actuel de transformation des économies rurales dans le monde entier, l'intensification agricole durable constituera un moyen viable de sortir de la pauvreté pour de nombreux ruraux pauvres, mais pas pour tous, ni pour tous les petits exploitants d'aujourd'hui.
50. Selon la nouvelle vision du FIDA, l'agriculture représente pour les petits exploitants un secteur potentiellement solide, dynamique et à valeur élevée, qui est tiré par la demande croissante de produits alimentaires, de biocarburants et de services environnementaux. Pour que la petite exploitation agricole tire parti de ces possibilités et soit un moyen pour les populations rurales pauvres de sortir de la pauvreté, les gouvernements, les donateurs et les petits exploitants eux-mêmes doivent nécessairement considérer l'agriculture comme une activité commerciale.
51. Pour convaincre les gouvernements et les donateurs de prendre des initiatives, qu'il s'agisse de politiques, de programmes ou d'investissements qui permettront aux petits exploitants – femmes et hommes – de prospérer en tant qu'entrepreneurs, il faut commencer à voir dans la petite exploitation agricole une activité commerciale potentiellement rentable et viable. Ce type d'agriculture doit être pleinement intégré aux marchés et aux filières et être en mesure de réagir aux incitations et aux signaux provenant des marchés. D'autre part, les paysans doivent recevoir des marchés des incitations par les prix et des signaux clairs et avoir les moyens d'y répondre. À cet égard, les politiques et les institutions doivent jouer un rôle de facilitation essentiel.
52. Une agriculture paysanne prospère, viable et durable peut aussi être un élément moteur pour les économies rurales grâce à la création d'emplois valables en milieu rural, tant dans l'agriculture que dans les secteurs secondaires. Cependant,

l'agriculture paysanne doit à son tour être intégrée dans des contextes économiques dynamiques et capables d'adaptation afin de pouvoir prospérer. Par ailleurs, ainsi qu'il est souligné ci-dessus, la petite exploitation agricole ne sera durable et n'offrira des débouchés viables que pour une partie de la population rurale pauvre d'aujourd'hui. En conséquence, le deuxième pilier de la nouvelle vision du FIDA est le **développement du secteur non agricole et sa pleine intégration au secteur agricole.**

53. L'économie rurale non agricole revêt de plus en plus d'importance pour une grande partie des populations rurales pauvres, puisqu'elle constitue une autre source de revenus et d'emploi. Elle deviendra encore plus importante à l'avenir en tant qu'élément déterminant du développement rural, à mesure qu'un plus grand nombre de services seront créés, grâce à l'amélioration des communications, aux filières mondiales et à la décentralisation de l'approvisionnement énergétique, qui auront été favorisés par un secteur agricole rentable. Il est donc essentiel, dans le cadre de la stratégie adoptée par le FIDA pour lutter contre la pauvreté rurale, de mettre en évidence et de favoriser les effets de synergie entre l'agriculture et l'économie non agricole, ainsi qu'entre les économies rurales et urbaines. Il est également important d'aider les populations rurales pauvres à abandonner l'agriculture lorsqu'elles ne peuvent pas en vivre correctement dans ce nouvel environnement.

#### **Objectif général du FIDA**

54. Dans le droit fil de sa nouvelle vision, l'objectif général du FIDA est le suivant:

**Permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur capacité d'adaptation, en mettant en place des entreprises rentables, agricoles ou non, qui sont durables et bien intégrées dans les filières locales, nationales et mondiales et qui peuvent offrir des possibilités d'emploi et de création de richesse en milieu rural.**

#### **Objectifs stratégiques**

55. Cette visée générale s'appuie sur quatre objectifs stratégiques, à savoir:
- renforcer la base de ressources naturelles et d'actifs économiques à l'intention des ruraux pauvres, femmes et hommes, et la rendre plus résistante au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et à la transformation des marchés;
  - améliorer l'accès de ces populations à des services qui sont essentiels pour lutter contre la pauvreté, augmenter les revenus et renforcer la capacité d'adaptation, dans un environnement évolutif qui présente de nouveaux risques mais offre des possibilités inédites;
  - renforcer les capacités de ces hommes et de ces femmes, à titre individuel, ainsi que celles de leurs organisations, afin qu'ils puissent tirer avantage des débouchés offerts et influencer sur les politiques et les institutions qui ont une incidence sur leurs moyens d'existence; et
  - améliorer le contexte institutionnel et politique des économies rurales, qu'il s'agisse de l'agriculture ou des secteurs non agricoles.

#### **Réorientation stratégique du FIDA**

56. Pour défendre sa nouvelle vision et atteindre son objectif général et ses objectifs stratégiques, le FIDA devra poursuivre ses activités dans les domaines où il possède un avantage comparatif, mettant à profit ses initiatives récentes et tirant des leçons de l'expérience. Il lui faudra aussi passer par plusieurs étapes étroitement liées pour réorienter son action, tant au niveau macro ou institutionnel que dans le contexte des divers projets et programmes.

57. Au niveau macro ou institutionnel, le FIDA devra:
- assumer un rôle plus central parmi les intervenants qui soutiennent l'agriculture, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté rurale, en rapport avec son mandat unique et son avantage comparatif;
  - appliquer à plus grande échelle les programmes et les opérations qu'il appuie, en partenariat avec des intervenants des secteurs tant public que privé;
  - intensifier la concertation avec les pays membres en développement sur l'action à mener, en collaboration tant avec les gouvernements qu'avec les organisations paysannes et la société civile;
  - renforcer ses partenariats avec le secteur privé; et
  - développer son rôle d'agent de transmission des savoirs et de sensibilisation.
58. Face aux défis en matière de sécurité alimentaire et d'environnement que doivent relever les ruraux pauvres et à la nouvelle architecture du développement eu égard à la sécurité alimentaire, le FIDA doit assumer un rôle plus central en rapport avec son avantage comparatif, ainsi qu'il a été examiné plus haut. En particulier, le FIDA est considéré par la communauté internationale comme un défenseur des ruraux pauvres, doté de compétences spécialisées dans les domaines du développement induit par les communautés, de l'autonomisation des paysans, de la microfinance, de l'appui en faveur de la parité entre les sexes dans le cadre du développement rural, et de l'innovation.
59. Pour assumer ce rôle plus central, le FIDA devra mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du développement rural, en proposant aux autres donateurs ou gouvernements des instruments tels que des programmes ou projets dans lesquels ils peuvent investir. Le Fonds s'est déjà engagé dans cette voie en jouant le rôle d'organisme d'exécution pour le Fonds pour l'environnement mondial, l'Union européenne et le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. À l'avenir, il poursuivra dans cette voie et deviendra le partenaire de choix des gouvernements et des organismes privés souhaitant élargir l'appui qu'ils apportent au développement rural, appui axé sur le renforcement du rôle joué par les ruraux pauvres, femmes et hommes (voir le principe d'action 7 ci-après).
60. En outre, le FIDA aidera les pays à appliquer à plus grande échelle les opérations qu'il a appuyées, en vue d'étendre et de maintenir les avantages pour les populations rurales pauvres. En étroite coopération avec d'autres partenaires et en tenant compte de leurs avantages comparatifs respectifs, le FIDA aidera les pays à mettre au point des programmes qui couvrent des zones géographiques plus vastes et offrent des services à un plus grand nombre de personnes. Les ressources propres du Fonds restant relativement limitées face aux problèmes rencontrés par ses États membres, il lui faudra impérativement renforcer ses partenariats avec d'autres donateurs et avec des gouvernements lorsqu'il appliquera ses programmes à plus grande échelle (voir le principe d'action 7 ci-après).
61. Le FIDA améliorera aussi la concertation avec les pays membres en développement en collaborant avec les gouvernements, les organisations paysannes et d'autres partenaires, en vue d'élaborer des politiques de développement rural détaillées et cohérentes qui favorisent la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Il aidera les gouvernements à mettre en place l'environnement politique, juridique et réglementaire nécessaire, ainsi que les institutions voulues pour faciliter l'émergence de secteurs dynamiques, agricoles ou non, fondés sur les petits producteurs, qui peuvent répondre aux besoins du marché et contribuer à la sécurité alimentaire et à la croissance économique nationales. Il continuera de collaborer avec les organisations de producteurs afin de s'assurer qu'ils prennent

davantage part aux débats sur les orientations et aux processus institutionnels qui les concernent.

62. À mesure que des entreprises privées, locales et internationales, investiront davantage dans l'agriculture, le FIDA nouera des partenariats avec elles et contribuera à l'établissement de relations mutuellement bénéfiques entre les petits producteurs et les travailleurs d'une part, et les grandes entreprises agricoles et agro-industrielles de l'autre. L'agriculture sous contrat entre des entreprises agro-industrielles et des petits exploitants est un exemple prometteur de ces ententes. Afin de renforcer ces partenariats, de nouveaux instruments seront mis au point, permettant au FIDA de nouer des liens plus fructueux avec le secteur privé et avec les filières de produits agricoles dans lesquelles les sociétés privées sont des acteurs essentiels.
63. Développer son rôle d'agent de transmission des savoirs et de sensibilisation sera pour le FIDA une orientation stratégique importante. Le Fonds peut contribuer dans une très large mesure aux efforts déployés par ses États membres en matière de développement rural, non seulement en finançant les programmes et projets arrêtés d'un commun accord, mais aussi en renforçant son rôle en tant qu'agent de transmission des savoirs parmi les pays. En plus de 30 ans, le FIDA a accumulé une expérience du développement rural local qui est très précieuse pour ses États membres. À l'avenir, il concevra plus systématiquement des produits relatifs aux savoirs et les mettra plus largement à disposition. Il renforcera aussi le rôle qu'il joue dans la facilitation de la coopération Sud-Sud, notamment en tirant des enseignements d'expériences réussies dans des pays à revenu intermédiaire, qui pourraient s'appliquer à des pays à faible revenu.
64. Au niveau des divers programmes et projets, le FIDA réorientera aussi son action en s'employant davantage à: i) améliorer la viabilité et résilience environnementales face aux risques associés à la dégradation des ressources naturelles et au changement climatique; ii) renforcer la capacité des petits producteurs ruraux à tirer parti des nouveaux débouchés, ainsi que leur adaptabilité face aux risques liés aux marchés, en consolidant leurs organisations et en promouvant des accords contractuels "gagnant-gagnant" dans le cadre des filières; iii) appuyer le développement de technologies qui favorisent l'intensification durable de la petite exploitation agricole et tiennent compte des contraintes et des priorités spécifiques des ruraux pauvres, femmes et hommes; iv) renforcer la capacité des institutions financières à leur assurer une gamme plus large de services (notamment l'assurance, l'épargne, le crédit et le transfert de fonds); v) développer l'aptitude de ces populations rurales pauvres (y compris les jeunes) à saisir les occasions offertes dans les secteurs agricole et non agricole, en facilitant le travail de partenaires possédant un avantage comparatif dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels, et de la recherche et développement agricoles; et vi) chercher à utiliser si possible des sources d'énergie renouvelables au niveau des fermes et des communautés.

#### **Domaines d'intérêt thématiques**

65. Tant au niveau macro qu'à celui des programmes et projets, le FIDA concentrera ses efforts, comme par le passé, dans certains domaines thématiques. Dans chacun d'eux, il s'efforcera d'atteindre ses quatre objectifs stratégiques, qui s'inscrivent dans le cadre de son objectif général. Ces domaines sont liés aux facteurs de pauvreté qui persistent parmi les ménages ruraux, ainsi qu'aux nouveaux risques et possibilités qui déterminent les moyens de subsistance en milieu rural, dans un environnement qui a évolué et dans le contexte de la transformation des économies rurales en cours dans le monde entier. Ces domaines d'intérêt thématiques sont les suivants:
- **Ressources naturelles – terre, eau, énergie et biodiversité.** Le FIDA s'attachera à faciliter l'accès des ruraux pauvres, femmes et hommes, à la terre et à l'eau et à le rendre plus équitable, ainsi qu'à améliorer leur

sécurité foncière. Il aidera aussi ces populations à gérer leurs ressources plus efficacement et plus durablement, afin de renforcer la capacité d'adaptation de leurs moyens de subsistance face à l'évolution de l'environnement, de réduire ou de contrer la dégradation des ressources, et de s'adapter aux pénuries croissantes de ressources (voir le principe d'action 8 ci-après).

- **Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets.** Le FIDA s'efforcera d'intégrer des mesures d'adaptation et d'atténuation dans toutes ses opérations, afin de permettre aux ruraux pauvres d'amortir l'impact du changement climatique, d'accroître leur capacité d'adaptation, de tirer profit des situations "gagnant-gagnant" et de contribuer à l'atténuation des effets liés au climat, tout en améliorant la sécurité alimentaire, la productivité agricole et les revenus.
- **Techniques agricoles améliorées et services de production efficaces.** Le FIDA continue de collaborer avec divers partenaires en vue de mettre au point et de diffuser des techniques appropriées qui permettront aux petits exploitants d'accroître la productivité agricole, tout en favorisant le respect de l'environnement et la capacité d'adaptation aux changements et chocs climatiques. Le FIDA s'efforcera d'améliorer les systèmes locaux d'approvisionnement en énergie ainsi que d'autres infrastructures rurales, dont les petites exploitations et les entreprises non agricoles ont besoin pour stimuler leur productivité.
- **Une vaste gamme de services financiers répondant aux besoins des paysans et des autres ruraux pauvres, femmes et hommes, au niveau des ménages et des activités productives.** Fort de sa très vaste expérience, le FIDA poursuivra sa collaboration avec des institutions du secteur privé, en vue de mettre les services financiers nécessaires à la disposition des secteurs tant agricole que non agricole. La priorité sera donnée aux services qui améliorent la capacité de résistance et la gestion des risques au niveau des entreprises agricoles et des ménages.
- **Intégration dans les filières locales, nationales et internationales grâce à des marchés compétitifs pour les intrants agricoles et les produits.** L'intégration aux marchés est une condition préalable essentielle pour un accroissement soutenu des revenus ruraux. Le FIDA aidera donc les populations rurales pauvres à accéder à des filières dynamiques qui leur offrent des débouchés rentables en tant que petits entrepreneurs, agricoles ou non, et salariés. Il aidera les hommes et les femmes des zones rurales à acquérir une position de force sur le marché, ce qui leur permettra de s'approprier une plus grande part de la valeur ajoutée dans les filières auxquelles ils participent, tout en gérant leurs ressources dans un souci de durabilité.
- **Développement des entreprises rurales et création d'emplois non agricoles.** De plus en plus, les économies rurales dynamiques reposent sur des liens solides entre les secteurs agricole et non agricole. En partenariat avec d'autres institutions, le FIDA appuiera le développement d'entreprises rurales, agricoles ou non, qui peuvent offrir aux ruraux pauvres, femmes et hommes, des possibilités avantageuses en matière de création de richesse et d'emplois valables.
- **Formation et enseignement techniques et professionnels et amélioration des compétences.** Il faut intensifier les efforts visant à aider les populations rurales pauvres, en particulier les jeunes, à acquérir de nouvelles compétences dans des domaines tels que les techniques agricoles, les services, l'entrepreneuriat et l'éducation en matière de finances, sans lesquelles ils ne pourront pas saisir les occasions nouvelles qui leur sont offertes dans le secteur de l'agriculture, ni construire des

économies et des sociétés rurales dynamiques. Le FIDA nouera des partenariats avec d'autres institutions de développement, afin que des activités de formation et d'enseignement techniques et professionnels et d'amélioration des compétences soient assurées en milieu rural.

- Autonomisation **des populations rurales pauvres**. Le FIDA continuera de favoriser l'autonomisation des ruraux pauvres, femmes et hommes, en promouvant de manière dynamique la création d'organisations de producteurs ruraux, efficaces et durables, et en nouant activement le dialogue avec celles qui existent déjà. Concrètement, le Fonds veillera à ce que ces organisations disposent des atouts suivants: une position sur le marché suffisamment forte pour pouvoir tirer avantage des possibilités offertes par les marchés de biens (intrants et produits) et de services (services financiers, fournitures techniques, etc.); la capacité d'assurer les services nécessaires à leurs membres, ou de faciliter leur mise à disposition; l'aptitude à représenter efficacement, et sans exclusion, les intérêts de leurs membres, notamment les femmes, les paysans sans terre et les jeunes ruraux; l'aptitude à prendre part, aux échelons local, national et international, aux processus institutionnels, d'élaboration des politiques et de programmation, qui ont une incidence sur les campagnes et les économies rurales (voir le principe d'action 3 ci-après).

### Résultats

66. Pour atteindre ses objectifs stratégiques, le FIDA s'efforcera d'obtenir les quatre séries de résultats ci-après:
- relèvement des revenus et amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales qui bénéficient des projets appuyés par le FIDA dans une localité ou une région donnée;
  - amélioration des politiques générales et des cadres réglementaires aux niveaux local, national et international;
  - renforcement et ouverture des organisations de paysans et de ruraux pauvres; et
  - renforcement des capacités institutionnelles des pays dans une optique de développement agricole et rural favorable aux pauvres.

### Produits

67. Les produits obtenus par le FIDA seront les suivants:
- les projets et les programmes de pays axés sur les résultats qu'il met au point en partenariat avec les principales parties prenantes et les gouvernements des États membres, qu'il finance ou cofinance, et qu'il supervise directement ou dont il facilite l'exécution;
  - les initiatives de concertation et de sensibilisation que le FIDA mène aux niveaux national, régional et international, en y associant les gouvernements, les organisations de producteurs ruraux, d'autres donateurs ou d'autres partenaires;
  - les politiques et les stratégies qui orientent les activités du FIDA; et
  - les produits relatifs aux savoirs et les outils d'apprentissage que le FIDA conçoit grâce à son expérience du terrain.

## VI. Principes d'action

68. Le FIDA suivra huit principes d'action, qui reflètent son image de marque et ses valeurs uniques, ainsi que son appréciation du contexte actuel des économies rurales, de l'agriculture et de la lutte contre la pauvreté rurale. Le FIDA adhérera à ces principes dans l'ensemble des activités qu'il entreprend pour atteindre son

objectif général et ses objectifs stratégiques et dans tous ses domaines d'intérêt thématiques.

**Principe d'action 1: approche différenciée selon le contexte du pays**

69. Il ressort de l'expérience du FIDA sur le plan opérationnel qu'il faut adopter une approche différenciée pour prêter appui aux États membres en développement, même si, dans la pratique, les chevauchements sont inévitables. Les situations nationales et régionales dans lesquelles le FIDA intervient sont diverses du point de vue des revenus, des priorités nationales, du développement institutionnel et des éléments moteurs de la croissance économique rurale. Se fondant sur son expérience, le Fonds classera ses interventions par ordre de priorité en faisant une distinction générale entre trois groupes de pays: les États fragiles, les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.
70. Dans les États fragiles, le FIDA s'attachera principalement à: i) renforcer les institutions et ii) assurer des services agricoles et ruraux de base, s'agissant notamment de mobiliser les ressources financières qui tirent parti des envois de fonds. Conformément à la politique adoptée par le Conseil d'administration, l'approche du FIDA sera caractérisée par les éléments suivants:
- une certaine souplesse sera laissée dans la conception des projets et des programmes, l'accent étant résolument mis sur le renforcement des capacités des institutions communautaires et gouvernementales;
  - une attention particulière sera accordée à la capacité d'adaptation, à l'autonomisation sur le plan économique, à la parité entre les sexes, aux populations autochtones, à la sécurité alimentaire, aux droits fonciers et à la gestion des ressources naturelles, et au ciblage spécifique des groupes vulnérables;
  - les objectifs et les activités des projets seront simplifiés;
  - on veillera à faire face aux risques de catastrophes naturelles et de conflit et à atténuer leurs effets, s'agissant en particulier des différends locaux au sujet de l'accès aux ressources naturelles, etc.;
  - on aura recours au cofinancement chaque fois que cela est possible en appliquant des procédures harmonisées afin d'éviter un accroissement des coûts de transaction pour les gouvernements;
  - la capacité d'analyse nécessaire pour étayer la conception et l'exécution des programmes sera développée, en intensifiant notamment la présence dans les pays et la supervision directe; et
  - une attention particulière sera accordée à la gestion des risques associés aux activités engagées dans des États fragiles, y compris la sécurité de la main-d'œuvre.
71. Dans les pays à faible revenu, où la pauvreté est souvent généralisée, le FIDA mettra l'accent sur:
- l'accès aux ressources naturelles: terre, eau et énergie;
  - la prestation de services agricoles et ruraux de base;
  - l'accès au financement et aux services financiers;
  - l'accès aux techniques améliorées;
  - l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles: terre et eau;
  - l'adaptation au changement climatique et, lorsque cela est possible, les mesures d'atténuation de ses effets;

- l'appui en faveur de la création d'organisations de producteurs, qu'il aidera à accéder aux débouchés offerts par le secteur privé et à la fourniture d'intrants;
  - la coopération public-privé à l'échelon local et les accords de partenariat formels public-privé aux échelons régional et international;
  - l'intégration effective des femmes et des hommes, et des jeunes en particulier, au développement rural grâce au renforcement de leur capacités entrepreneuriales et de leurs compétences professionnelles, tant dans l'agriculture que dans les secteurs non agricoles; et
  - la mobilisation de l'apport des migrants en faveur du développement économique rural.
72. Dans les pays à revenu intermédiaire, où la pauvreté rurale touche souvent certains segments de la population dans des zones particulières, le FIDA mettra l'accent sur:
- l'appui aux populations rurales pauvres dans les zones les plus défavorisées, afin qu'elles développent leurs entreprises agricoles et non agricoles, tout en gérant leurs ressources naturelles de manière durable;
  - l'utilisation de l'apport du Fonds pour mobiliser des ressources nationales en faveur du développement rural dans les régions les plus pauvres;
  - les initiatives particulières visant à innover et à diversifier les composantes des programmes financés par le FIDA, afin de répondre aux besoins très divers de ces pays;
  - la création de savoirs et leur partage, afin de favoriser l'accroissement de l'investissement en faveur du développement rural dans les régions les plus pauvres;
  - l'établissement de liens avec le secteur privé, afin d'attirer ses ressources et son savoir-faire en vue de favoriser le développement des zones rurales les plus défavorisées; et
  - la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud avec les pays à faible revenu.

### **Principe d'action 2: ciblage**

73. Les économies rurales sont des environnements dynamiques dans lesquels les moyens de subsistance et les problèmes sont en pleine évolution. En conséquence, il est essentiel d'utiliser les outils de ciblage méthodiquement, afin que les interventions du FIDA atteignent les bons groupes de population et que leurs effets soient le plus marquant possible dans chaque contexte. Le recours à un ciblage précis est donc un principe auquel le FIDA continuera d'adhérer, afin de garantir que la pertinence et les effets de toutes ses initiatives sont optimisés. À cet égard, le Fonds s'emploiera à:
- continuer d'adapter le ciblage aux exigences des différents contextes, sachant que son groupe cible variera en fonction du contexte et que les méthodes de ciblage varieront aussi selon le type de programme et d'instrument d'investissement;
  - continuer de cibler les populations rurales pauvres qui peuvent tirer avantage des débouchés économiques offerts par les investissements que le Fonds facilite;
  - continuer d'appliquer des mécanismes de ciblage spécifiques permettant aux populations rurales particulièrement démunies, par exemple les femmes, les populations autochtones et les paysans sans terre, de tirer parti des programmes de développement en créant des emplois et en contribuant à assurer à ces populations un accès aux actifs et aux



services (terre, eau, financement, énergie, technologie, infrastructures, etc.);

- aider davantage les jeunes ruraux à se lancer dans des activités économiques lucratives et à contribuer au développement rural;
- cofinancer des programmes qui couvrent l'ensemble du secteur rural (programmes à l'échelle du secteur, programmes appliqués à plus grande échelle; fonction de consultation, partenariats public-privé), tout en appuyant les mesures nécessaires pour que les avantages soient bien axés sur les populations pauvres et que celles-ci participent aux décisions; et
- compléter sa politique de ciblage par des conseils sur les méthodes à appliquer reposant sur des observations factuelles.

### **Principe d'action 3: appui à l'autonomisation des populations rurales pauvres**

74. Le FIDA reconnaît depuis longtemps l'importance de l'autonomisation, en particulier par le biais de la création d'organisations. Elle permet aux populations rurales pauvres de jouer un rôle plus actif sur les marchés et favorise une meilleure gouvernance ainsi qu'une plus grande efficacité des politiques et des institutions qui ont une incidence sur l'agriculture et le développement rural. Le FIDA continuera de favoriser l'autonomisation des populations rurales pauvres et, pour ce faire, il devra:

- leur permettre d'acquérir et de renforcer leurs propres actifs, savoirs et compétences;
- les aider à créer des organisations ouvertes, efficaces et durables;
- renforcer les capacités des femmes rurales pauvres, des populations autochtones et des jeunes en matière de prise de décisions et d'organisation;
- aider les organisations de producteurs à acquérir les compétences et les savoirs nécessaires pour pouvoir négocier de manière efficace avec les organisations du secteur privé dans le cadre des filières; et
- maintenir son appui aux organisations de producteurs ruraux pour qu'elles représentent efficacement et sans exclusion les intérêts de leurs membres et de leurs mandants, et participent aux débats et aux processus relatifs aux politiques et à la gouvernance qui les concernent.

### **Principe d'action 4: promotion de l'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes**

75. Les inégalités entre les sexes continuent d'être un facteur de pauvreté déterminant dans toutes les zones rurales du monde. Pour améliorer la pertinence, l'impact et la durabilité de l'action du FIDA, il est important de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes tant dans les opérations sur le terrain qu'au niveau de l'institution. Respectant ce principe, le Fonds accordera une plus grande place à ces questions en cherchant à atteindre les trois objectifs stratégiques essentiels suivants: i) autonomisation sur le plan économique; ii) rôle accru dans la prise de décisions; et iii) amélioration du bien-être. En particulier, le FIDA s'attachera à:

- mettre l'accent sur la création de richesse parmi les femmes rurales pauvres, en veillant à leur intégration dans l'économie rurale en tant qu'acteurs économiques ou entrepreneurs;
- investir dans le renforcement des capacités des femmes et des filles afin de réaliser ces objectifs;

- continuer de favoriser l'intégration et la participation équitables des femmes rurales dans les organisations de producteurs ruraux; et
- prendre systématiquement en compte les questions de parité hommes-femmes dans ses politiques et ses activités commerciales, ainsi que dans ses dispositifs de suivi et d'établissement de rapports, s'agissant notamment des politiques relatives aux ressources humaines et du perfectionnement du personnel.

**Principe d'action 5: perspectives d'avenir pour les jeunes ruraux**

76. Les jeunes ruraux ont un rôle central à jouer dans la nouvelle vision du FIDA: leur intervention sera essentielle lorsqu'il s'agira de nourrir une population mondiale croissante en pratiquant une agriculture paysanne durable et capable de s'adapter, axée sur les marchés et intégrée aux marchés. Leur rôle dans des économies rurales très dynamiques, caractérisées par des secteurs agricoles et non agricoles de plus en plus intégrés, sera également fondamental. Afin d'offrir des perspectives d'avenir à ces jeunes dans les économies rurales, le FIDA s'emploiera à:
- examiner systématiquement leurs difficultés et leurs besoins spécifiques dans le cadre du ciblage;
  - inclure les jeunes ruraux, femmes et hommes, dans toutes les initiatives visant à créer des petites entreprises, agricoles ou non, en milieu rural;
  - faciliter la mise en place d'activités appropriées de formation, de soutien et de conseil à l'intention des jeunes ruraux, afin de les aider à tirer parti des possibilités existantes;
  - assurer aux jeunes un accès équitable aux services que les programmes et projets financés par le FIDA mettent à disposition ou dont ils facilitent la prestation;
  - faire participer davantage les jeunes aux processus décisionnels des organisations de producteurs ruraux; et
  - garantir, en collaboration avec ses partenaires aux niveaux local, national et international, que la priorité est donnée aux jeunes ruraux dans les initiatives de développement.

**Principe d'action 6: innovation, apprentissage et application à plus grande échelle**

77. Pour faire face à l'évolution de l'environnement – et aux nouvelles difficultés liées à la dégradation de l'environnement, au changement climatique et à la transformation des marchés, ainsi qu'au passage de plus en plus fréquent des populations rurales pauvres de l'agriculture à des secteurs non agricoles –, il faudra être capable d'innover et d'apprendre. Parallèlement, afin de porter un sérieux coup à la pauvreté rurale et d'atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le développement, dans les circonstances actuelles, il va falloir se concentrer davantage, et plus systématiquement, sur l'application des activités à plus grande échelle, lorsque cela est approprié et possible. Suivant ce principe, le FIDA devra:
- continuer de mettre l'accent sur la conception d'approches de la lutte contre la pauvreté rurale innovantes et déterminées par la demande;
  - continuer de promouvoir l'innovation à tous les niveaux de l'Organisation;
  - insister davantage sur la création de savoirs et leur partage au sein du FIDA et dans le cadre de la gestion de ses opérations;
  - appliquer à plus grande échelle, lorsqu'il y a lieu, les innovations et les approches couronnées de succès, en considérant qu'il s'agit là d'un élément critique de la mission de l'organisation; et
  - examiner les politiques et les stratégies actuelles concernant la gestion des savoirs et l'innovation, afin de mettre au point une stratégie intégrée

d'innovation, d'apprentissage et d'application à plus grande échelle, axée en particulier sur les programmes d'options stratégiques pour le pays et la conception des projets.

**Principe d'action 7: partenariats efficaces et mobilisation des ressources**

78. Depuis longtemps, l'établissement de partenariats efficaces avec des partenaires stratégiques joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs du FIDA. Ces partenariats revêtent une importance nouvelle dans le cadre de la vision du Fonds en cours d'élaboration, laquelle nécessite d'élargir les initiatives visant à appuyer la petite exploitation agricole, dans le contexte d'économies rurales plus viables, durables, dynamiques et capables de s'adapter. Le FIDA s'emploiera en particulier à mobiliser des ressources provenant d'autres sources – notamment, des fondations ainsi que des entreprises et sociétés privées – et à faire face à la concurrence pour les ressources, provoquée par l'évolution du contexte financier et économique et par l'aggravation des facteurs de risque – tels que ceux qui sont liés au changement climatique. Suivant ce principe d'action, le FIDA devra:

- renforcer les partenariats existants, et en nouer de nouveaux, avec les parties prenantes nationales, la communauté internationale du développement et la société civile, notamment avec les organisations de producteurs ruraux;
- offrir à ses partenaires des possibilités d'investissement, qu'il inclura dans des programmes et projets d'investissement de grande ampleur pouvant avoir une incidence notable sur la pauvreté rurale;
- mettre en place au niveau local une nouvelle coopération stratégique public-privé, à l'appui du développement rural, ainsi que des partenariats officiels aux niveaux régional et international;
- revoir constamment les accords de partenariat, afin de s'assurer de leur efficacité et de les rompre lorsque aucune valeur ajoutée indéniable n'est observée;
- accroître sa capacité de mobilisation des ressources et intensifier ses efforts à cet égard, notamment en renforçant son unité de mobilisation des ressources, ainsi que ses initiatives de sensibilisation dans les économies émergentes et ailleurs;
- continuer de se servir des accords bilatéraux avec des États membres pour donner plus d'ampleur à la mobilisation des ressources; et
- chercher des moyens de mieux soutenir la coopération Sud-Sud et d'en tirer profit.

**Principe d'action 8: durabilité**

79. Compte tenu de l'évolution des conditions environnementales et climatiques et de la situation des marchés, et dans le contexte des nouvelles relations sociales et de la transformation des économies rurales, garantir la durabilité est un principe d'action essentiel pour assurer l'efficacité des programmes et des projets. Ce principe englobe la durabilité institutionnelle, économique et sociale des programmes et projets, ainsi que la viabilité et résilience environnementales face aux changements affectant l'environnement et le climat. Suivant ce principe, le FIDA accordera un degré de priorité plus élevé à la durabilité des programmes et des projets qu'il finance et, à cet effet, il s'emploiera à:

- continuer à améliorer la qualité de la conception des projets, afin de garantir leur impact en matière de développement et leur durabilité;
- promouvoir la prise en main de l'exécution des programmes et des projets au niveau national;
- favoriser la participation des populations rurales pauvres, en veillant à ce qu'elles s'approprient les programmes et projets;

- renforcer les compétences ainsi que les organisations des groupes cibles du FIDA, de manière qu'ils puissent participer à des activités financièrement viables et entretenir des relations commerciales avec les intermédiaires des marchés;
  - mieux intégrer les considérations liées à la gestion et à la réduction des risques dans toutes ses initiatives, en particulier celles qui visent à soutenir l'esprit d'entreprise et/ou le passage à des pratiques agricoles plus durables;
  - évaluer la viabilité financière, économique et sociale de ses investissements, afin d'obtenir des résultats et des contributions au développement économique rural et à la croissance équitable qui soient plus durables; et
  - favoriser systématiquement, dans tous ses programmes et projets, la durabilité environnementale, ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.
80. Le tableau ci-après présente une vue d'ensemble des principaux éléments du Cadre stratégique qui ont déjà été exposés.

## Cadre stratégique du FIDA 2011-2015

Principes d'action:				Domaines de réorientation stratégique
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approche différenciée selon le contexte du pays</li> <li>2. Ciblage</li> <li>3. Appui à l'autonomisation des populations rurales pauvres</li> <li>4. Promotion de l'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes</li> <li>5. Perspectives d'avenir pour les jeunes ruraux</li> <li>6. Innovation, apprentissage et application à plus grande échelle</li> <li>7. Partenariats efficaces et mobilisation des ressources</li> <li>8. Durabilité</li> </ol>				<b>Niveau macro</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assumer un rôle plus central parmi les intervenants qui soutiennent l'agriculture, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté rurale</li> <li>• Appliquer à plus grande échelle les programmes et les opérations en partenariat avec des intervenants des secteurs tant public que privé</li> <li>• Intensifier la concertation avec les pays membres en développement sur l'action à mener</li> <li>• Renforcer ses partenariats avec le secteur privé</li> <li>• Développer son rôle d'agent de transmission des savoirs et de sensibilisation</li> </ul>
OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RÉSULTATS	PRODUITS	Niveau des programmes/projets
<p>Permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur capacité d'adaptation, en mettant en place des entreprises rentables, agricoles ou non, qui sont durables et bien intégrées dans les filières locales, nationales et mondiales, et qui peuvent offrir des possibilités d'emploi et de création de richesse en milieu rural</p>	<p><b>Objectif 1:</b> renforcer la base de ressources naturelles et d'actifs économiques à l'intention des ruraux pauvres, femmes et hommes, et la rendre plus résistante au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et à la transformation des marchés</p>	<p><b>Résultat 1.</b> Relèvement des revenus et amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales qui bénéficient des projets appuyés par le FIDA dans une localité ou une région donnée</p>	<p><b>Produit 1.</b> Projets (prêts et dons) et programmes de pays axés sur les résultats</p>	<p>S'employer davantage à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la viabilité et résilience environnementales</li> <li>• Promouvoir les organisations et les accords contractuels "gagnant-gagnant" qui aident les petits producteurs ruraux à saisir les occasions et à réduire les risques dans le cadre des filières</li> <li>• Appuyer le développement de technologies qui favorisent l'intensification durable de la petite exploitation agricole</li> <li>• Renforcer la capacité des institutions financières à assurer une gamme de services plus large</li> <li>• Renforcer les capacités des ruraux pauvres, femmes et hommes, y compris les jeunes, en facilitant le travail des partenaires</li> <li>• Chercher à utiliser si possible des sources d'énergie renouvelables au niveau des fermes et des communautés</li> </ul>
	<p><b>Objectif 2:</b> améliorer l'accès de ces populations à des services qui sont essentiels pour lutter contre la pauvreté, augmenter les revenus et renforcer la capacité d'adaptation dans un environnement évolutif qui présente de nouveaux risques mais offre des possibilités inédites</p>	<p><b>Résultat 2.</b> Amélioration des politiques générales et des cadres réglementaires aux niveaux local, national et international</p>	<p><b>Produit 2.</b> Initiatives de concertation et de sensibilisation</p>	
	<p><b>Objectif 3:</b> renforcer les capacités de ces hommes et de ces femmes, à titre individuel, ainsi que celles de leurs organisations, afin qu'ils puissent tirer avantage des débouchés offerts et influencer sur les politiques et les institutions qui ont une incidence sur leurs moyens d'existence</p>	<p><b>Résultat 3.</b> Renforcement et ouverture des organisations de paysans et de ruraux pauvres</p>	<p><b>Produit 3.</b> Politiques et stratégies qui orientent les activités du FIDA</p>	
	<p><b>Objectif 4:</b> améliorer le contexte institutionnel et politique des économies rurales, qu'il s'agisse de l'agriculture ou des secteurs non agricoles</p>	<p><b>Résultat 4.</b> Renforcement des capacités institutionnelles des pays dans une optique de développement agricole et rural favorable aux pauvres</p>	<p><b>Produit 4.</b> Produits relatifs aux savoirs et outils d'apprentissage</p>	
Domaines d'intérêt thématiques:				
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ressources naturelles – terre, eau, énergie et biodiversité</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets</li> <li>3. Techniques agricoles améliorées et services de production efficaces</li> <li>4. Une vaste gamme de services financiers répondant aux besoins au niveau des ménages et des activités productives</li> <li>5. Intégration dans les filières locales, nationales et internationales</li> <li>6. Développement des entreprises rurales et création d'emplois non agricoles</li> <li>7. Formation et enseignement techniques et professionnels et amélioration des compétences</li> <li>8. Autonomisation des populations rurales pauvres</li> </ol>				

## VII. Mise en œuvre du Cadre stratégique

81. Tout en appliquant à plus grande échelle ses programmes et projets et en mettant en pratique les divers éléments de sa réorientation stratégique, le FIDA continuera de veiller à ce que ses objectifs relatifs aux résultats en matière de développement et à la qualité soient atteints. Une gestion axée sur les résultats en matière de développement et sur la qualité, ainsi qu'une meilleure utilisation de ses ressources, sera essentielle pour que le Fonds atteigne ses objectifs stratégiques et de développement.

### **Intégrer la gestion axée sur les résultats en matière de développement**

82. Pour obtenir de meilleurs résultats en matière de développement dans les pays, il est fondamental d'améliorer l'efficacité de l'organisation. Le Cadre de mesure des résultats du FIDA est conçu pour permettre à tous les directeurs et au personnel de mettre l'accent sur la gestion de la performance et d'en rendre compte sur la base de leur contribution aux résultats obtenus par le FIDA en matière de développement. Par ailleurs, au niveau de l'institution, la gestion axée sur les résultats en matière de développement reposera sur les interventions suivantes:
- renforcer la capacité du FIDA à suivre et à gérer de manière dynamique la performance et à inculquer une culture de responsabilité concernant les résultats à tous les niveaux de l'organisation, le Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement étant l'outil qui permet de rendre compte au Conseil d'administration; et
  - renforcer le système de gestion des risques de l'organisation afin de s'assurer que des mesures d'atténuation des effets sont en place pour tous les risques perçus.
83. Au niveau des pays:
- Les activités du FIDA se conformeront aux stratégies de pays et à la conception des projets, qui sont arrêtées puis examinées régulièrement avec les gouvernements et les parties prenantes.
  - Le FIDA perfectionnera son Cadre de mesure des résultats afin de mesurer l'impact de ses activités et d'en rendre compte et, le cas échéant, de prendre des mesures.

### **Gérer la qualité**

84. Pour que le FIDA réalise pleinement son objectif stratégique, la conception de ses programmes et projets doit être toujours de grande qualité. À cette fin, l'actuel système interne d'amélioration de la qualité continuera d'être renforcé. Parallèlement, s'inspirant de l'expérience acquise par d'autres institutions financières internationales, le FIDA a mis au point un système indépendant et complémentaire d'assurance qualité qui est utilisé pour évaluer l'état de préparation d'un projet, les principaux facteurs de risque et le respect des politiques. Pendant la période couverte par le présent cadre stratégique, les mesures ci-après seront prises pour garantir la qualité des programmes et projets du FIDA:
- améliorer les examens des stratégies de pays effectués à la conception, pendant l'exécution et au moment de l'achèvement;
  - continuer d'utiliser les processus d'assurance qualité et d'amélioration de la qualité pour la conception des projets et, s'il y a lieu, les perfectionner en incorporant systématiquement les enseignements tirés des évaluations et des examens terminaux effectués par le Bureau de l'évaluation du FIDA;
  - améliorer les outils de mesure et de suivi de la performance des projets au cours de l'exécution. À cet égard, la supervision directe assurée plus

fréquemment par le FIDA et sa présence accrue dans les pays permettront de renforcer la collaboration entre le Fonds et les unités de gestion des projets et d'améliorer la qualité de l'exécution;

- continuer d'appuyer, en utilisant les savoirs appropriés du FIDA et de ses partenaires, les méthodes de lutte contre la pauvreté rurale conçues localement;
- modifier les politiques et les directives institutionnelles et les diffuser, afin de garantir la cohérence dans tous les domaines clés du Cadre stratégique et suivre leur application; et
- utiliser sa stratégie et ses pratiques de gestion des savoirs pour se transformer en une institution de partage des savoirs innovante et en un centre d'excellence pour la lutte contre la pauvreté rurale.

#### **Accroître l'efficacité du FIDA**

85. Le FIDA poursuivra ses efforts pour accroître son efficacité en consacrant une part croissante de ses ressources aux programmes et projets et en rationalisant ses processus administratifs. À cette fin, le Fonds devra:

- procéder à une analyse comparative de ses coûts administratifs par rapport à ceux d'organisations comparables, afin d'évaluer l'efficacité de ses processus;
- étudier la possibilité de sous-traiter des services et d'en partager certains avec d'autres institutions;
- continuer de mettre au point son plan stratégique pour le personnel afin que ses ressources humaines correspondent mieux aux priorités stratégiques de l'institution;
- faire un meilleur usage des technologies de l'information tant dans ses opérations avec les pays membres en développement (par exemple, le système prêts et dons) que pour ses processus administratifs internes.

#### **Plan à moyen terme**

86. Pour mettre en œuvre son cadre stratégique, le FIDA utilisera un outil fondamental, à savoir le plan à moyen terme axé sur les résultats qui vient d'être établi. Ce plan donne une vue d'ensemble précise des objectifs stratégiques et opérationnels du Fonds, de son programme de travail et de l'affectation des ressources humaines et financières. Le FIDA continuera de parachever le plan à moyen terme, qui sert de point de départ pour la planification de toutes ses activités, l'établissement du budget et la dotation en effectifs. Ce plan sera un outil essentiel pour mettre en correspondance les ressources humaines et financières du Fonds avec les priorités stratégiques qui sont énoncées dans le présent cadre stratégique.

#### **Concevoir de nouveaux instruments pour répondre aux besoins qui évoluent**

87. Même si les prêts et dons classiques resteront ses principaux instruments, le Fonds concevra de nouveaux mécanismes, en particulier à mesure qu'il développera ses activités avec le secteur privé. Ces nouveaux instruments devraient lui permettre de:

- cofinancer des activités avec le secteur privé;
- promouvoir des partenariats public-privé conformes au mandat du Fonds et conçus spécifiquement pour favoriser la réalisation de ses objectifs stratégiques; et
- soutenir les entreprises et les fournisseurs de services financiers privés qui sont compatibles avec l'objectif général et les objectifs stratégiques du FIDA.

### **Des activités plus efficaces en matière de communications et de sensibilisation**

88. S'agissant des communications et de la sensibilisation, les possibilités offertes au FIDA sont plus grandes que par le passé, mais les difficultés rencontrées aussi. Cela s'explique par sa présence renforcée dans les pays et son programme de travail qui prend de l'ampleur, ainsi que par la plus grande place accordée à l'agriculture et au développement rural par la communauté internationale. Pour relever le défi de la communication et de la sensibilisation, il faudra déployer des efforts plus intenses et plus structurés autour de deux piliers: les communications internes (en particulier entre le siège, les bureaux de présence dans le pays et le terrain) et les communications externes (visant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et les médias). Le FIDA intensifiera ses activités relatives aux communications et à la sensibilisation en s'employant à:
- promouvoir des initiatives visant à éliminer la pauvreté rurale et à favoriser la sécurité alimentaire;
  - faire en sorte que la petite exploitation agricole soit considérée comme une activité commerciale, quelle que soit sa taille ou son échelle;
  - continuer à préconiser un accroissement des investissements en faveur de l'agriculture et du développement rural;
  - donner davantage la parole aux populations rurales pauvres, en particulier les femmes de tous âges, les jeunes hommes et les populations autochtones;
  - partager ses objectifs institutionnels et ses résultats sur le terrain avec les audiences clés en utilisant divers outils et voies, notamment des produits de communication conviviaux; et
  - se définir en tant que chef de file du développement agricole et rural, mettant son rôle en relief dans les pays où il intervient et sur la scène mondiale.

## **VIII. Conclusions**

89. Malgré les résultats économiques impressionnants obtenus au cours de la dernière décennie par de nombreux pays en développement, et les progrès énormes accomplis en matière de relèvement des revenus et de réduction de la pauvreté, la pauvreté rurale et la faim restent des défis de taille au niveau mondial.
90. Les perspectives d'amélioration de la sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté rurale sont compromises par la grave dégradation des ressources naturelles observée dans de nombreux pays et par les effets dommageables du changement climatique. En outre, les pays en développement doivent nourrir des populations croissantes, alors que les économies et les sociétés rurales sont en pleine transformation et que la croissance urbaine est rapide.
91. Malgré ces énormes défis, les pays en développement peuvent réaliser de grands progrès dans la lutte contre la pauvreté rurale et l'amélioration de la sécurité alimentaire, en tirant parti des nouveaux débouchés, en adoptant des mesures efficaces pour enrayer la dégradation de l'environnement et en mettant en place des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets, afin d'amortir l'impact du changement climatique. En particulier, les petits exploitants pourraient aider dans une très large mesure à répondre aux besoins alimentaires croissants à l'échelle mondiale, tout en gérant de manière satisfaisante une grande partie des écosystèmes de la planète.
92. Le FIDA aidera les pays et les populations rurales pauvres à exploiter leur potentiel, afin de relever les revenus et de lutter contre la pauvreté rurale, en tirant parti de son mandat unique et de son avantage comparatif, qui lui permettront de jouer un



rôle de chef de file dans les initiatives mondiales visant à améliorer la durabilité en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, afin de remplir ce rôle, le FIDA doit élaborer une vision plus dynamique de l'agriculture et du développement rural, qui tient compte des nouveaux défis, et remanier son objectif général et ses objectifs stratégiques. Ce rôle supposera aussi une réorientation stratégique qui permettra au Fonds d'élargir son soutien aux programmes de développement rural, de développer ses activités de concertation sur l'action à mener et de renforcer ses partenariats, tout en restant axé sur ses domaines d'intérêt thématiques habituels et inspiré par ses principes d'action actuels, auxquels seront apportées des modifications essentielles pour tenir compte des nouvelles réalités.